

Mobilisation du réseau
pour défendre les
intérêts des agriculteurs
en difficultés

PROPOSITION DE LOI D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION POUR LE REDRESSEMENT DE LA JUSTICE

Le 18 juillet 2017, Monsieur Philippe BAS, sénateur de la Manche, déposait au Sénat une proposition de loi d'orientation et de programmation pour le redressement de la justice comprenant notamment la constitution du

Tribunal des affaires économiques. Le 24 octobre, le Sénat a adopté cette proposition de loi désormais transmise à l'Assemblée nationale. Solidarité Paysans, intervient aux côtés des débiteurs exploitants agricoles depuis l'extension des procédures collectives aux agriculteurs en 1988, notamment en les assistant devant les Tribunaux de Grande Instance.

Jusqu'à présent les procédures collectives dans le secteur agricole ont fait preuve de leur efficacité, ce grâce :

- aux **juges professionnels compétents dans l'appréciation des situations et dans leur traitement, en toute indépendance à l'égard des débiteurs et de leurs créanciers** ;
- à la reconnaissance des **spécificités du monde agricole** (cycle de production, lenteur des retours sur investissement dans le secteur agricole, besoin de trésorerie) ;
- **l'accompagnement des débiteurs** notamment par des associations comme Solidarité Paysans.

Cependant, cette proposition de loi prévoit la création du Tribunal des affaires économiques rassemblant au sein d'un même tribunal les litiges des commerçants, des artisans, des professions libérales ... et des agriculteurs. Les jugements seraient rendus pour les procédures agricoles par des juges agriculteurs, désignés par les délégués consulaires eux-mêmes élus par les Chambres, et non plus par des juges professionnels ; **remettant sérieusement en cause la neutralité des jugements.**

Qu'advient-il des "petites exploitations", des exploitations atypiques, des exploitations jugées "non professionnelles", des exploitations jugées déjà non redressables en CDOA par nombres d'élus chambre ? Le redressement sera-t-il défendu par les juges ?

Qu'advient-il des particularités agricoles des procédures collectives régulièrement attaquées et que Solidarité Paysans a réussi à maintenir lors des dernières réformes ?

Des juges issus des Chambres d'Agriculture ... n'est-ce pas donner les clés " de la sortie du métier " aux partisans de la restructuration et aux créanciers des agriculteurs ?

A ce jour, nous avons rencontré ou pris rendez-vous avec nos députés pour leur présenter les préoccupations que nous amène une telle réforme. **Espérons que la voix de Solidarité soit entendue...**

PROCÉDURES COLLECTIVES, DE QUOI PARLE-T-ON ?

C'est une expression qui désigne les procédures (règlement amiable agricole, redressement, sauvegarde et liquidation judiciaires) qui ont pour objet de traiter l'ensemble des dettes d'un débiteur de manière collective, c'est à dire en mettant les créanciers sur un pied d'égalité (hors particularisme relevant de la nature de leur créance). Les procédures collectives pour les agriculteurs relèvent de la compétence du Tribunal de Grande Instance.

Michel CARTIER

APAD-Solidarité Paysans 25

PAROLE DE BENEVOLE

NOS DIRIGEANTS ONT-ILS PERDU LA BOUSSOLE ?

Les effets d'annonce de notre gouvernement, avec lesquels on peut être d'accord, précèdent des prises de décision politiques dont les conséquences sont à l'opposé de ce qu'on peut en attendre. C'est une façon de procéder qui fait violence. La façon dont ont été gérées les problématiques agricoles en 2017 nous a clairement montré qu'il manquait un pilote dans l'avion. Dans toute décision un objectif clair assure une meilleure efficacité des résultats obtenus. Dans l'annonce ils sont clairs ! Dans les faits les résultats sont catastrophiques. Solidarité Paysans, avec ses 1000 bénévoles et ses 80 salariés est au côté de ceux qui souffrent et voient leur horizon bouché.

Sans vouloir être exhaustif, je voudrais retracer quelques traits marquants de la politique agricole et sociale de 2017 :

- Baisse du prix du lait industriel à un niveau historiquement et scandaleusement bas. L'agriculteur est contraint de produire à un niveau de prix inférieur au coût de production. Le gouvernement arrive en sauveur et négocie avec les grossistes. Or ces derniers pratiquent ces prix en toute légalité en faisant marcher la concurrence sur le marché international. On en est arrivé à cette situation en supprimant les quotas laitiers. Le cours du lait a monté, mais reste en-deçà du coût de production. On favorise les fermes-usines à coût de milliards. Les petits producteurs n'ont qu'à se recycler et laisser la place !
- L'organisation par le gouvernement des EGA (états généraux de l'alimentation) dont les objectifs affichés étaient de permettre de produire à un prix rémunérateur des denrées saines et de se doter des moyens pour y parvenir. L'idée était louable, mais les décisions prises vont malheureusement dans le sens inverse...
- Les accords de libre-échange. Le gouvernement souhaite des prix rémunérateurs et vient de signer les bases de l'accord du CETA sans tenir compte des avis alarmants de la commission d'experts qu'il a lui-même nommés. Conséquence : plus 60000 tonnes de viande bovine par an en Europe, alors que la France est en surproduction de viande...

Nos gouvernants ont perdu la boussole !

Les décisionnaires du secteur agricole français s'entêtent à produire plus pour peser sur le marché international. C'est ce qui explique ces décisions désastreuses pour les petites exploitations de France et du monde. Aujourd'hui 700 000 laitiers assurent la production française, demain 2400 fermes usines suffiront... Et nous Solidarité Paysans, **que peut-on faire dans ce monde qui tourne à l'envers du bon sens** ? Avouez qu'il y a de quoi perdre le nord ! **Les agriculteurs en difficulté sont les victimes et servent de variable d'ajustement à ces crises qui sont les conséquences directes de ces politiques.** Ils se tournent vers nous et appellent au secours, malgré tous les systèmes d'aide mis en place.

Malgré notre présence accrue dans les groupes de travail ministériels pour infléchir ces décisions contradictoires et inhumaines, il y a de **nouveaux défis à chaque instant**. Depuis plusieurs semaines, Solidarité Paysans se mobilise contre la proposition de loi d'orientation et de programmation pour le redressement de la justice. Cette loi a été votée en première lecture par le sénat et va être prochainement soumise à l'assemblée Nationale. Que prévoit cette loi ? La constitution de tribunaux par des agriculteurs et non par des juges de métier. La menace est grande pour les agriculteurs en difficulté ! En effet la partialité des juges agriculteurs risque de nuire aux petites exploitations, aux exploitations atypiques. Ces juges agriculteurs ne risquent-ils pas de conduire ces exploitations vers la sortie du métier ? .

Et si on se posait les bonnes questions et que nous remettions L'HOMME AU CŒUR !
Notre boussole indique invariablement L'HUMAIN, elle est greffée dans notre cœur !

Jean Paul HENRY, APAD-Solidarité Paysans 25

INDICE NATIONAL DES FERMAGES

2017 : 106,28

Il a baissé par rapport à 2016, avec une diminution de 3,02 %. Il s'agit de la deuxième année consécutive de baisse de cet indice.

Cet indice doit être utilisé pour actualiser les loyers entre le 1er octobre 2017 et le 30 septembre 2018. Le prochain indice des fermages 2018 sera publié au cours de l'été 2018.

Calcul du fermage =

montant du fermage de l'année précédente (2016) x 106.28 (indice 2017) / 109.59 (indice 2016)

DATES POTENTIELLES DES PAIEMENTS POUR LA PAC

PAC 2015 :

- MAEC et aides bio 2015 --> paiement début novembre 2017

PAC 2016

- MAEC et aides bio 2016 --> paiement mars 2018

- solde ICHN 2016 --> fin juillet 2017

PAC 2017

- acompte ICHN 2017 --> décembre 2017

- solde ICHN 2017 --> février 2018

- MAEC et aides bio 2017 --> juillet 2018

- ATR aide 1er pilier 2017 --> mi-octobre 2017

- solde aide 1er pilier 2017 --> février 2018

PAC 2018 :

- 1er pilier acompte --> octobre 2018

- solde 1er pilier --> décembre 2018

- MAEC et aides bio 2018 --> mars 2019



Pour plus d'information veuillez consulter votre TELEPAC ou contacter votre DDT.

PRIME D'ACTIVITÉ

Si vous gagnez moins de 1 500 euros par mois ou 16 300 euros* sur une année, vous pouvez peut-être prétendre à la Prime d'activité. Versée mensuellement, elle vise à compléter vos revenus professionnels.

L'aide moyenne constatée en MSA est de 170 euros par mois.

Si vous avez besoin d'aide pour faire la demande, rapprochez-vous de vos bénévoles ou de l'assistante sociale MSA.



PRIME DE NOËL – MSA

En 2017, la **prime de Noël** sera versée aux personnes concernées à partir du **15 décembre**. Cette aide exceptionnelle de fin d'année est destinée à vous soutenir si vous bénéficiez de certains minima sociaux dont le RSA.

Quelles sont les conditions pour bénéficier de la prime de Noël ?

- **être bénéficiaire du RSA** (Revenu de solidarité active) au mois de novembre 2017 ou au mois de décembre 2017 ;
- que les **ressources de votre foyer ne dépassent pas le montant du RSA** correspondant à la composition de votre famille.

Si vous entrez dans les critères, vous n'avez **aucune démarche à effectuer**. **Retrouvez les montants en fonction de votre situation sur le site de la MSA.**

ACTUALITE REGIONALE

UNE REUSSITE POUR LE PREMIER COLLOQUE EN BOURGOGNE

Le 14 décembre 2017 l'association Solidarité Paysans des Pays de Bourgogne a organisé avec l'aide de Solidarité Bourgogne Franche Comté et des associations qui la composent un colloque à AgroSup Dijon.

Ce colloque intitulé : « **L'agriculture est-elle éternellement amenée à se restructurer ?** » avait pour objectif de poser la question sur le devenir de l'agriculture et de ses acteurs.



Trois intervenants ont animé ce colloque :

- Claude COMPAGNONE, professeur de sociologie à AgroSup Dijon a ciblé son intervention sur les grands mouvements de transformation de l'agriculture française de l'après-guerre à nos jours.

- Yannick SENCEBE, sociologue et maître de conférences à AgroSup Dijon a orienté son intervention sur les conséquences de la modernisation de l'agriculture.

- Jean François BOUCHEVREAU, administrateur à Solidarité Paysans National a démontré comment des changements de pratiques pouvaient permettre à des paysans en difficulté de rebondir et de leur assurer un avenir dans leur métier d'agriculteur.

Patrick BOUGEARD, président National de Solidarité Paysans a joué le rôle d'animateur du colloque.

Environ 80 personnes sont venues écouter ce colloque dans l'amphithéâtre Pisani. Ce lieu était d'ailleurs très symbolique, Edgar Pisani étant l'initiateur en 1962 des lois de modernisation de l'agriculture et de ce fait, en partie le responsable de l'état actuel de l'agriculture. Les trois **interventions d'un très bon niveau** ont été suivies d'une table ronde avec **échange avec la salle**. Demain verra-t-on l'agriculture de type industriel imposer sa loi ? Ou au contraire, une agriculture plus humaine, plus soucieuse du respect des hommes qui la font fonctionner, et plus respectueuse des désirs du consommateur



va-t-elle se développer ? Il est difficile de répondre. Mais nous, à Solidarité Paysans, nous avons fait notre choix. Nous venons en aide à des gens qui ont été broyés par un système et, nous œuvrons pour leur **redonner une fierté et un avenir**.



Jean GOBIER,
Président de Solidarité Paysans des Pays de Bourgogne

VIE DE SP HAUTE SAONE : ACTUS ET RENCONTRES

L'ECOUTE ET LA COMPREHENSION DE LA PROBLEMATIQUE DE L'AUTRE, EST UN PREMIER PAS VERS LA SOLIDARITE

Nous préparons notre première assemblée générale (AG) pour solder l'année 2017, AG que nous espérons positive et dynamique. Que de chemin parcouru depuis l'idée, lors de l'AG de la Conf' 2016 qui nous a conduits à créer Solidarité Paysans 70, non pas pour régler le problème de la crise en agriculture, mais pour mettre un peu de solidarité dans ce monde sans pitié.

Écouter, accompagner, conseiller, tel est notre ligne de conduite dans le but de changer le regard des personnes accompagnées et de **les rendre acteur de leur destin**.



L'association a été bien accueillie par l'ensemble de la profession (DDT, MSA, Préfecture, tribunaux...), exception faite de la Chambre d'Agriculture un peu moins enthousiaste, signe qu'il y a un réel besoin en matière d'accompagnement de familles d'agriculteurs en situation délicate.

Nous sommes une dizaine de bénévoles motivés. Tous n'ont pas encore pratiqué d'accompagnement, mais s'y préparent en se formant notamment en décembre 2016 à "la sensibilisation à l'écoute" et au "cadre de l'accompagnement" en 2017, formations indispensables pour une bonne approche de l'accompagnement. Six agriculteurs nous ont contactés, nous en suivons actuellement trois que nous nous efforçons d'accompagner au mieux, ces différents échanges sont pour nous très enrichissants.



A ce jour il nous **faut faire vivre l'association** et pour cela trouver des fonds, car sans moyens il est difficile d'avoir des projets. Un dossier de subvention a été déposé au département, nous ne désespérons pas d'avoir un retour positif. Nous bénéficions d'un kit de démarrage par Solidarité Paysans National. Nous allons en profiter pour financer des plaquettes de présentation et pour mettre en place des actions de recherche de financement. Merci au réseau régional et national pour leur aide précieuse.

Nous avons en préparation pour 2018 l'organisation d'une **conférence gesticulée**, histoire de se retrouver pour un moment plus festif. Notre prochain rendez-vous sera l'assemblée générale en février avec un intervenant qui nous expliquera que la rentabilité n'est pas proportionnelle à la grosseur de l'exploitation...

Philippe GOUX, Président de Solidarité Paysans Haute Saône

Solidarité Paysans Haute Saône

1 rue de la Fillette – 70 000 COLOMBE LES VESOUL

03 84 91 17 67 / 70@solidaritepaysans.org



VIE DE SP DOUBS : ACTUS ET RENCONTRES

RETENEZ LA DATE

Assemblée Générale de l'APAD-Solidarité
Paysans 25
« Y-a-t-il encore une place pour l'agriculture
aujourd'hui ? »
Orchamps Vennes – 7 mars 2017

Ayant mal au dos, Jules vas voir le toubib :

- Bonjour Docteur.
- Bonjour, que puis-je pour vous ?
- Hé ben voilà, j'ai très mal au dos

Alors le docteur pose une multitude de questions à notre Jules sur sa nourriture ses heures et conditions de travail, son lit son siège de tracteur, s'il a des tracas, etc. Notre Jules perd patience !

- Mais dites docteur ! Quand j'appelle le vétérinaire pour soigner une bête il lui pose pas tant de question et il la soigne !

Alors le docteur redresse la tête ;

- Ah bon ! Hé bien voici une ordonnance, vous prenez ces médicaments et si ça ne vas pas mieux dans un mois, vous reviendrez me voir, je vous ferai un certificat d'abattage ...

Le malade imaginaire

PIQUE NIQUE ANNUEL D'APAD SOLIDARITE PAYSANS 25

Comme chaque année nous avons organisé notre pique-nique annuel.

Moment de détente et de convivialité chez Christophe Tronquet paysan à Raynans.

Christophe nous a exposé son exploitation ainsi que ses problématiques essentiellement liées au prix du lait standard additionné au problème de main-d'œuvre bénévole sur sa ferme. Pour beaucoup d'entre nous qui sommes dans le même département en AOP comté on a du mal à nous imaginer avec un lait si peu payé. D'ailleurs le mot payé en lait standard n'est pas juste car c'est plutôt le paysan qui paye tout ce qui tourne autour de lui.

En tout cas ce dimanche 24 septembre on a passé un bon moment, Et comme tous les bons moments, il fut trop court.

Merci à Christophe et sa famille pour son invitation

Ferjeux COURGEY, Président de l'APAD-Solidarité Paysans 25



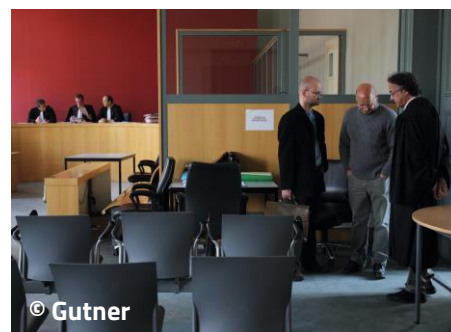
Pour une campagne solidaire et pleine de
richesse

De la part de Steven LEVAUDEL,
strasbourgeois solidaire de l'action de SP

« Nous sommes installés depuis 20 ans. Pendant quatorze ans on a produit des tomates dans un petit atelier en employant de la main d'œuvre saisonnière. Suite à deux années de cours très bas on a été obligés d'arrêter les tomates qui ne rapportaient plus rien.

L'année suivante, le moteur du plus gros tracteur de l'exploitation a cassé. On a voulu réparer mais ça n'a pas tenu et ça nous a coûté 7 000 €. On a voulu faire un emprunt pour acheter un tracteur, il a été refusé. On a été obligé d'en acheter un d'occasion en l'autofinçant ; ça fait qu'on a eu du retard à payer certaines factures et la MSA. Le retard de MSA s'est accumulé et elle nous a

mis au tribunal. Avant d'y aller on a vu une annonce pour Solidarité Paysans. On les a appelés, ils m'ont accompagné au Tribunal. Avec eux, on a réalisé les dossiers nécessaires. Ils nous ont aidés dans chaque étape. Comme ça on n'était pas seuls devant les juges et le mandataire. Leur aide nous a permis de bien présenter un plan de redressement sur 12 ans, qu'on tient depuis 3 ans.



Face au mandataire l'association était là avec nous pour défendre nos intérêts et face au tribunal pour expliquer notre situation avec les particularités de nos productions.

Ils nous ont aussi permis de bien comprendre la procédure et de s'inquiéter moins en rencontrant un couple d'agriculteurs qui avaient vécu la même chose. Ce ne sont pas des avocats mais ils sont là pour nous défendre et en plus ils expliquent bien les choses."

Une famille accompagnée du réseau Solidarité Paysans

VIE DE SP JURA : ACTUS ET RENCONTRES

QUAND LE THEATRE VIENT SOUTENIR SOLIDARITE PAYSANS



Le 29 septembre 2017 nous organisons une soirée « théâtre » au Moulin de Brainans.

Presque 250 personnes avaient répondu présentes pour applaudir les « Petites Histoires de la Médecine ». La pièce était jouée par Monsieur Hervé Laplante, artiste et médecin à Mouchard.

Elle est interprétée avec humour et gaieté et nous raconte l'histoire de la médecine à travers les siècles.

Un grand merci à Mr Laplante qui est venu jouer gratuitement pour aider l'Association.

Merci également à toutes les personnes qui nous ont soutenues pour que ce projet aboutisse.

Une soirée instructive, amusante où chacun pouvait peut-être se retrouver lors d'une visite chez le médecin !

Pour finir la soirée une petite buvette a permis à chacun de se retrouver autour d'un verre.

Marie-Claude FOURNIER, Solidarité Paysans Jura

VIE DE SP JURA : ACTUS ET RENCONTRES

FORMATION BOVIN LAIT : COMMENT METTRE EN PLACE DES PRATIQUES DE SOINS ALTERNATIFS DANS MON TROUPEAU ?



J'ai suivi la formation bovin lait. En première partie, calcul de nos coûts de production et prix de revient. Nous avons approché et appris à lire nos résultats. Et finalement, le groupe était assez proche. Ce qui nous conforte et nous rassure sur notre conduite économique. Ensuite, nous avons abordé le principal thème de la formation : les méthodes de soins alternatifs (aromathérapie et homéopathie) pour notre troupeau et les gains possibles (technique et économique). Thème étayé par l'intervention du Dr Froment, vétérinaire au GIE Zone Verte. Nous avons débattu deux journées avec M. Froment, le tout illustré par des visites en ferme (chez Alexandre et Aurore Camuset à Arthenas, et chez moi à Barretaine.

Ces deux journées ont été très riches d'enseignements. Le groupe étant composé d'éleveurs expérimentés en soins alternatifs et de novices, les échanges étaient fructueux et conviviaux. La seconde journée chez moi, m'a plutôt rassuré sur ces méthodes. J'ai apprécié l'intervention de M. Froment. Elle reste simple et abordable. Étant totalement novice, je vais mettre en place deux ou trois soins simples sur ma ferme pour débiter et je demanderai conseil aux collègues qui pratiquent depuis un certain temps. J'ai trouvé dans cette formation des **réponses à diverses questions** ; comme la **réduction des antibiotiques qui n'est pas forcément synonyme de moins d'efficacité de notre production et qui correspond à une demande de la société.**

Pour résumer, ces trois journées ont apporté un nouvel éclairage sur nos pratiques et notre travail. **Il reste encore à des points à travailler, mais les bases sont là.**

Fabrice PONCET, Solidarité Paysans Jura



RETENEZ LA DATE

Assemblée Générale de
Solidarité Paysans Jura
Tourmont – 5 avril 2017

MERCI : SI SIMPLE MAIS TELLEMENT IMPORTANT

En cette fin d'année bien remplie, j'ai envie de dire un grand **MERCI** aux personnes que nous accompagnons.

MERCI de nous accueillir tel que vous êtes, tels que nous sommes ;

MERCI d'accepter de parler, de prendre du temps, d'évoquer les difficultés, de mettre à plat votre situation d'exploitation, et même quelquefois familiale ;

MERCI de réfléchir avec nous, de reconstituer le puzzle, d'accepter les silences ;

MERCI de répondre à nos appels téléphoniques, à nos mails, qui permettent de garder du lien ou de s'exprimer d'une autre manière que face à face ;

MERCI de nous considérer d'égal à égal : nous ne sommes pas là pour juger ;

MERCI d'avoir l'énergie d'accepter les changements, les remue-ménages (méninges !). Ce n'est pas toujours facile de bouger les lignes. Vous pouvez être fiers de votre démarche ;

MERCI, l'accompagnement est une belle expérience humaine, avec ses hauts et ses bas, que j'ai la chance de partager avec vous. Alors pour tous ces moments partagés et ceux à venir : **MERCI.**

Guy FOREST, Solidarité Paysans Jura

VIE DE SP JURA : ACTUS ET RENCONTRES

SE FORMER AUX BASES DE L'INFORMATIQUE

A Solidarité Paysans Jura, nombreux sont les contacts par mail au quotidien !

L'informatique, c'est bien, mais encore faut-il savoir s'en servir !

En tant que seniors, nous avons du mal à maîtriser cet outil. Marie-Françoise et Christelle ont proposé de faire partager leur savoir en informatique avec les personnes qui le souhaitent.

Dernièrement, durant 2 jours, 6 participants ont suivi cette **formation de base**.

Dans une ambiance conviviale, chacun a pu réaliser des exercices de base, nos deux animatrices pratiquant un accompagnement individualisé. Nos visages montraient notre satisfaction lorsque nous progressions. Il y a encore du travail, mais avec de la pratique, on devrait « inonder » de mails, d'articles nos deux animatrices !

Merci à M. Françoise et Christelle pour leur disponibilité et **j'encourage toute personne à faire cette formation**.



Lucie FOREST, Solidarité Paysans Jura

VISITE DE FERME

D'ici le printemps 2018, Solidarité Paysans organisera une **visite chez un agriculteur**

accompagné par l'association pour présenter aux élus, aux autorités départementales ainsi qu'aux sympathisants concrètement ce que vivent des agriculteurs qui rencontrent des moments difficiles.

Nous vous attendrons nombreux !



BILAN DE L'ANNEE 2017

Solidarité Paysans Jura

- 16 nouveaux accompagnements
- Près de 80 familles accompagnées
- Une équipe de 24 bénévoles accompagnateurs

PIQUE NIQUE ANNUEL

Cet été, vous avez été nombreux à venir pique-niquer dans notre ferme. Nous sommes paysans depuis 5 ans sur 4 ha en diversification. Nous produisons œufs, poulets, canards, pintades, légumes plein champ en agriculture biologique. Nous sommes également adhérent Accueil Paysan, et dans ce cadre accueillons des jeunes en difficultés sociales. Les adhérents (Solidarité Paysans Jura et AFOCG Jura) ont profité du cadre sympa de notre étang (de production piscicole), malgré le temps.



Les places assises étaient chères, nous ne nous attendions pas à autant de personnes et avons manqué de places... !

Nous avons ensuite visité la ferme mais l'orage nous a contraints à écouter la présentation. Les adhérents ont tout de même pu voir notre champ de légumes, nos poules pondeuses. Ce fut une journée riche en échanges.

Vous êtes tous les bienvenus pour une visite sous le soleil !

Ludivine TISSOT, AFOCG Jura

L'ACTU' DE SOLIDARITE PAYSANS

ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL : COMMENT LE PREVENIR ?

L'étude réalisée en 2015 par Véronique LOUAZEL (chargée d'étude dans le champ de la santé publique) qui s'intitulait : « des agriculteurs sous pression : une profession en souffrance », a mis en évidence les mécanismes psychosociaux en jeu chez les agriculteurs en difficultés. Véronique a été alertée, lors des rencontres qu'elle a effectuées sur le terrain par plusieurs signaux sur l'épuisement professionnel des salariés du réseau. En effet si la complexité des situations agricoles conduit aux risques d'épuisement et de souffrance chez les agriculteurs, ils ont pour conséquences directes de créer de **la tension sur les salariés** pour qui la **surcharge de travail** est conséquente et l'impact affectif fort.

Trois journées ont été proposées aux salariés du réseau, ainsi qu'une journée pour les administrateurs employeurs. Ces journées ont permis d'aborder sans tabou les difficultés rencontrées par les salariés et d'entamer un travail sur les facteurs de risques et les facteurs protecteurs vis-à-vis de l'épuisement professionnel. Salariés et employeurs, chacun de leur côté, dressent un état des lieux similaire qui a permis de dégager des points de vigilance essentiels pour protéger les salariés du réseau. Il a donc été décidé d'engager une réflexion commune pour construire des **conditions de travail protectrices pour les salariés**, avec le souci de pérenniser les missions des associations et que chacun puisse tenir son rôle sans risque pour sa santé. Un groupe mixte salariés employeurs est donc constitué. Il veillera à :

- * sensibiliser employeurs et salariés au risque d'épuisement professionnel des salariés
- * prendre conscience des risques d'épuisement professionnel dans le réseau
- * développer une vigilance commune sur cette question dans le réseau
- * proposer des axes de travail à développer pour des conditions de travail protectrices.

L'important travail réalisé par Véronique a mis en lumière le sens du travail en réseau et l'importance de prendre en compte tous les acteurs de ce réseau en définissant les missions propres à chacun. **Ensemble nous sommes plus constructifs pour travailler à améliorer les conditions d'emploi génératrices d'un mieux-être et donc d'une meilleure qualité de défense et d'accompagnement des agriculteurs qui viennent à nous.**



Marie-Andrée BESSON, Solidarité Paysans Jura

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION NATIONAL

De gauche à droite : Jean-François Bouchevreau, Joseph Bouvet, Thérèse Dekervel, Marie-Andrée Besson, Patrice Rassat, Raymond Guyot, Patrick Bougeard, Pierre Chevrier

Après des mois de recherche, le groupement d'employeur a recruté un nouveau juriste. Il sera à disposition du réseau dès la rentrée 2018.

RETENEZ LES DATES

Assemblée Générale de
Solidarité Paysans National
décentralisée en Auvergne
les 27 et 28 mars 2018

DES RECRUTEMENTS AU NIVEAU NATIONAL

L'équipe nationale est dorénavant constituée :

- ✓ de 4 coordinateurs/trices qui assurent l'animation générale : Marie-Jo Bigeon, Christian Casals, Lucie Chartier et Amélie Dumez.
- ✓ et de 2 chargées de missions : Bettina Djerroud et Véronique Louazel.

ACTUALITE DU RESEAU IMPACT

SOIREE TRANSMISSION IMPACT 25 : COMMENT ET POURQUOI TRANSMETTRE SA FERME ?

Après une vie passée sur une ferme où famille et travail ne font qu'un, la question de son devenir pointe quand sonne l'heure de la retraite. Pourquoi se dire avec fatalité : je n'ai pas de repreneur familial, c'est foutu, c'est trop petit, ce n'est pas aux normes... ? Quand on peut simplement se demander : est-ce que la ferme peut intéresser un jeune ?



Le 14 novembre à Valdahon, à l'initiative d'InPACT 25, pas loin de 60 personnes se sont retrouvées pour échanger autour de ce questionnement « Comment et pourquoi transmettre sa ferme ? ». Après le visionnage de deux films sur la transmission, Jean et Marie-Laure sont venus témoigner de leur expérience. Jean et Liliane ont cédé au printemps 2017 leur ferme biologique en production laitière avec une trentaine de vaches à Marie-Laure et François. Un débat très riche a suivi ce témoignage, en voici les principaux sujets :

- Avant tout, il faut anticiper, il faut s'y prendre assez tôt
- On connaît en fait assez peu son repreneur, quel est son état d'esprit, son projet
- Des valeurs, des objectifs communs facilitent la transmission, mais il faut accepter que le projet soit différent du sien
- La cohabitation n'est pas évidente même si elle est temporaire et définie dans le temps
- Préparer la reprise en faisant un bâtiment, la mise aux normes ?
- L'accès au foncier, la concurrence entre les fermes existantes qui souhaitent s'agrandir et les candidats à l'installation. La liaison aides PAC/foncier fausse la relation au foncier. La taille de la ferme n'est pas un problème, ce sont les conditions de travail, et la rentabilité de l'outil qui doivent être prises en compte.
- Les candidats à l'installation se projettent plus dans des exploitations individuelles que des GAEC.
- Les porteurs de projets peu gourmands en foncier (maraichage, atelier caprins...) nous interpellent sur la possibilité que nous leur donnons à s'installer

Transmettre sa ferme, c'est lâcher prise, faire confiance. Pour cela il faut faire des concessions, savoir qu'il y aura des ruptures, des deuils à faire, mais n'y en aurait-il pas aussi si la ferme disparaît ? La satisfaction de voir continuer ce qu'on a construit, d'avoir maintenu des emplois compensent largement les difficultés. Pour cette première, la soirée InPACT a eu un franc succès auprès de cédantes et cédants, de porteuses et porteurs de projet. Une thématique qui a su attirer un grand nombre de personnes du Doubs en passant par l'Alsace et même la Suisse. De belles perspectives pour l'avenir du collectif.

FORUM POUR DEBATTRE DES ENJEUX DE L'AGRICULTURE

Le collectif InPACT 25

Cet été, InPact Jura était présent aux Résistives à Chauvignelles et aux Nuits d'Arthenas. Au programme : l'organisation d'une petite scénette "conseil municipal" pour aborder l'agriculture paysanne et les biens communs.



L'opération a été un succès et a permis de rendre compte des défis à relever pour permettre l'installation d'agriculteurs en milieu rural.

DE L'IDEE AU PROJET 2017 – IMPACT JURA

12 stagiaires avancent, partagent et construisent leur projet de création d'activité agricole ensemble pendant 17 jours. Cette année au programme des projets sur les thèmes permaculture - cheval - petits fruits - petits élevages - plantes aromatiques...





PARLER DE SOLIDARITE PAYSANS AUTOUR DE VOUS

Nous vous rappelons que nous disposons de **plaquettes** pour présenter Solidarité Paysans, son action et le fonctionnement de l'accompagnement proposé.

N'hésitez pas à les donner aux personnes qui seraient en difficulté dans votre entourage. Si vous n'en avez plus, vous pouvez soit les récupérer au bureau, ou lors du pique-nique, ou encore nous pouvons vous en envoyer.

LES PROCHAINS RENDEZ VOUS DE SOLIDARITE PAYSANS FRANCHE COMTE

JURA

- formation à destination des bénévoles :

- juridique : janvier/février 2018 avec le juriste d'ARCADE (SP Nord de la France)

→ la préparation d'un redressement judiciaire : 2 jours

- réunion de suivi et de relecture de pratiques : bientôt programmées

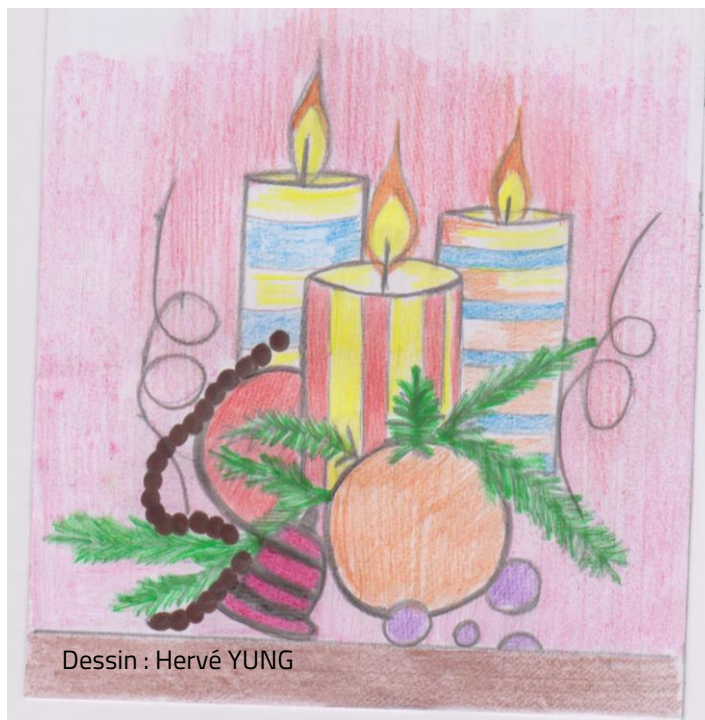
- formation informatique : réaliser un prévisionnel avec Excel (janvier/février 2018)

DOUBS

- janvier 2018 : formation « analyser une comptabilité »

- mars 2018 : formation à destination des administrateurs « dynamiser la vie associative »

JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE A TOUS



Dessin : Hervé YUNG

Vous avez du matériel à vendre ? Vous cherchez du terrain ? Vous souhaitez transmettre votre exploitation ?

Profitez de la diffusion du journal pour faire passer votre petite annonce !

Avec le soutien de nos partenaires :